

PRIX

Culture et développement MUNICIPALITÉS

Dossier de candidature 2007

| | |
|--|--|
| Identification du candidat | |
| Municipalité ou MRC : Ville de Montréal - Arrondissement d'Outremont | |
| Adresse : 999, avenue McEachran | |
| Ville : Outremont (Québec) | Code postal : H2V 3E6 |
| Téléphone : 514 495-6216 | |
| Télécopieur : 514 495-7411 | Courriel : vleduc@ville.montreal.qc.ca |

Catégorie de concours

Veuillez cocher la case appropriée

- Municipalités de 100 000 habitants et plus
 Municipalités entre 20 000 et moins de 100 000 habitants
 Municipalités de moins de 20 000 habitants

Attention ! Vos réponses ne doivent pas dépasser les limites du cadre.

Présentation de la municipalité

Taille de la population et principales caractéristiques
Engagement de la municipalité envers les arts et la culture

La population de l'arrondissement d'Outremont est demeurée relativement stable avec ses 22 933 habitants, une augmentation de 1,6 % depuis 1996, mais l'équivalent de la population recensée en 1991. Le territoire est développé presque entièrement; seul le terrain de la gare de triage, situé au nord de l'arrondissement et récemment acquis par l'Université de Montréal, demeure constructible. On prévoit y réaliser, au cours des prochaines années, plusieurs édifices institutionnels, 1 000 places en résidence pour les étudiants et chercheurs et environ 800 unités de logement ainsi que des parcs publics.

En 2001, la Ville d'Outremont adoptait sa politique de développement culturel intitulée « *Outremont, ville d'art et de culture* ». En adoptant cette politique, la Ville a voulu confirmer son engagement dans la promotion de son patrimoine culturel. Déjà dotée d'équipements culturels d'une exceptionnelle qualité, tels le Théâtre Outremont, la Galerie d'art d'Outremont et la bibliothèque Robert-Bourassa, l'arrondissement intègre maintenant un Centre communautaire intergénérationnel (CCI), un équipement multidisciplinaire qui se veut un carrefour de rencontre des générations. Celui-ci possède une vocation à la fois sportive, communautaire et culturelle, et son entrée principale fait honneur à l'œuvre *Espace vert* de Roberto Pellegrinuzzi, gagnant d'un concours d'art public organisé par la Ville de Montréal et l'arrondissement d'Outremont.

Présentation de la réalisation

Les besoins, la clientèle, les objectifs et les défis particuliers

Description de la réalisation

Coût du projet et montage financier

L'épineuse question visant à trouver un site propice pour le CCI dans un arrondissement presque entièrement construit a été résolue en décidant d'intégrer le nouvel immeuble à la patinoire existante. Sis au nord de l'arrondissement, à la porte d'entrée d'Outremont par le viaduc Rockland, ce nouvel aménagement récupère un bâtiment existant, revitalise le site et réinvente le lieu. Ainsi, la patinoire et le nouveau centre communautaire se présentent un peu comme des vases communicants. Le défi était de véritablement intégrer l'aréna au nouvel immeuble et celui-ci a été brillamment relevé en aménageant une paroi vitrée entre les deux composantes du bâtiment. La circulation sur les trois niveaux du CCI, longe cette verrière, ce qui met en valeur les activités qui se déroulent sur la patinoire et place les visiteurs devant un spectacle permanent. Cet aménagement ouvert offre des vues entre les différents niveaux, peu importe où l'on se situe sur les passerelles. Le Centre communautaire intergénérationnel d'Outremont regroupe, pour la première fois sous un même toit, les organismes communautaires de l'arrondissement, ainsi que des activités culturelles, sportives et récréatives autrefois dispersés sur le territoire. L'immeuble, accessible à tous, abrite aussi une salle de réception de 400 personnes, un équipement dont l'arrondissement était dépourvu jusqu'à ce jour.

Communautaire et intergénérationnel, le CCI est un lieu où les activités cohabitent et où se croisent hockeyeurs, ballerines, judokas, bénévoles et employés du *Service des loisirs et de la culture*. Tous empruntent la même entrée, qui est bordée par un café-rencontre qui agit comme place centrale de l'immeuble, là où converge la circulation. Vitrés également du plancher au plafond, les studios de danse sont en porte-à-faux au dessus de l'entrée principale et de l'esplanade du bâtiment dont le revêtement de zinc noir délimite l'espace. Les pellicules de couleur appliquées sur les vitres en façade, illuminent, colorent et changent l'atmosphère des studios selon l'heure du jour et les mouvements du soleil. Le jeu est aussi repris sur le mur latéral où des meurtrières permettent de voir par intermittence les mouvements graciles des danseuses à l'œuvre dans le studio.

Le coût du projet a été de 6 780 000 \$ (coût net), le tout financé par la Ville de Montréal.

Réponses aux critères d'évaluation

Faire la démonstration des impacts de la réalisation sur la collectivité

Par exemple :

- Comment la réalisation favorise-t-elle une meilleure accessibilité et une plus grande appropriation des arts et de la culture par les citoyens ?
- La réalisation a-t-elle permis l'implication et la mobilisation des citoyens, de la communauté artistique ou culturelle ?
- Quelles sont les incidences de la réalisation sur la qualité de vie des citoyens, sur l'environnement, sur le climat social, économique, etc. ?
- La réalisation a-t-elle un impact sur le travail des artistes et des travailleurs culturels de votre localité ou de votre région ?

Le projet de ce centre communautaire a été élaboré en concertation avec plusieurs citoyens membres des commissions consultatives sur les arts, la culture, les sports, les loisirs et la vie communautaire, ainsi qu'avec l'*Académie de danse d'Outremont*, le *Centre d'études musicales Pantonal*, la *Société d'histoire d'Outremont* et différents organismes communautaires et sportifs.

Depuis son ouverture en septembre 2006, nous observons, en matière de pratique culturelle, une croissance des inscriptions aux différentes activités (danse, musique, arts plastiques) et une appropriation du centre par la clientèle. Nous constatons également de nouvelles alliances entre les associations. Par exemple : l'*Académie de danse* a été impliquée dans le spectacle du 40^e anniversaire du *Club de patinage artistique* et un projet de chorale pour les clubs de l'âge d'or de l'arrondissement a été initié par le *Centre d'études musicales Pantonal*. Des aînés accueilleront sous peu des jeunes du secondaire et témoigneront de leur parcours de vie et, en juin des élèves de *Pantonal* et du *Collège Stanislas* présenteront leur concert de fin d'année.

Le CCI est aussi un lieu qui accueille des événements culturels professionnels : les *Journées de la culture*, qui ont donné une vitrine aux compagnies programmées au Théâtre Outremont ; la résidence, l'automne dernier, d'une troupe de danse durant une semaine et, prochainement, l'événement *Pas de danse, pas de vie !* du *Regroupement québécois de la danse*.

Avec l'ouverture du CCI, la population profite incontestablement d'un meilleur environnement pour pratiquer ses activités, découvrir et cotoyer les associations de bénévoles, ainsi que leurs membres. L'émulation stimule les propositions de nos partenaires associatifs et, d'une réalisation à l'autre, les réussites s'additionnent. Les utilisateurs font aussi un meilleur usage de leur temps de loisirs familial du fait du regroupement des activités dans un même lieu.

Démontrer en quoi la réalisation s'inscrit dans une perspective de développement culturel durable

Par exemple :

- Est-elle le fruit d'une approche intégrée impliquant différents services municipaux ?
- A-t-elle suscité des partenariats ?
- S'inscrit-elle dans les orientations d'une politique municipale (culturelle, familiale, etc.), dans une vision à long terme du développement culturel ?
- La réalisation est-elle durable ? Qu'en est-il de sa capacité à évoluer dans le temps et à accueillir de nouvelles pratiques ?

L'avènement du nouveau Centre communautaire intergénérationnel est le fruit de nombreux partenariats. Tout d'abord, l'ensemble des services municipaux de l'arrondissement y ont collaboré, autant la *Direction générale* que le *Service de l'aménagement urbain et du patrimoine*, le *Service des travaux publics* et le *Service des loisirs et de la culture*.

Un partenariat s'est également créé entre la Ville de Montréal et l'arrondissement dans le cadre du concours d'art public pour l'acquisition de l'œuvre d'art. Cette réalisation témoigne de l'importance d'établir des mécanismes qui visent l'acquisition et la disposition d'œuvres d'art dans les espaces publics de la ville et de créer un rapprochement entre les artistes et la population (politique de développement culturel).

Également, le projet du CCI s'inscrit parfaitement dans l'optique de la Politique familiale adoptée en 2001 par l'administration outremontaise. Il vise à encourager la participation des familles et des nouveaux citoyens à la vie culturelle et communautaire de l'arrondissement. Ce centre communautaire est également un immeuble polyvalent et intelligent, à la fine pointe de la technologie, du multimédia et des télécommunications. En perpétuelle évolution, ce lieu permettra l'émergence de nombreux projets qui favoriseront la fréquentation intergénérationnelle. La Maison des jeunes d'Outremont compte d'ailleurs y présenter un festival culturel multidisciplinaire. Tous se sentent interpellés et participent activement au développement communautaire et culturel trop longtemps réfréné par le manque d'installations adéquates.

Faire la démonstration de l'originalité et de l'excellence de la réalisation

Par exemple :

- La réalisation propose-t-elle des réponses inédites aux besoins locaux ?
- En quoi se distingue-t-elle des autres réalisations dans le même domaine ?

Notre centre communautaire se distingue par l'intégration d'un bâtiment existant à un nouvel immeuble. Le lien visuel constant qui existe entre ses deux composantes en fait un bâtiment bien vivant. La patinoire est visible sur deux faces et offre un spectacle constant, tandis que les passerelles, vitrées à tous les niveaux, rendent les lieux humains et animés.

Les architectes qui ont conçu l'aménagement intérieur du Centre communautaire intergénérationnel ont voulu : favoriser l'interaction entre les différentes fonctions, créer un espace lumineux, accueillant et ouvert, faciliter l'orientation des visiteurs et utilisateurs, maximiser la convivialité des lieux. Ils ont misé sur la transparence du

(suite)

verre, la répétition de certaines formes qui ponctuent la façade et rappellent les touches d'un clavier de piano, le contraste entre les matières fines et brutes pour créer un environnement intérieur d'un esthétisme remarquable.

Les locaux de musique jouissent d'une insonorisation spécifique et l'angle des murs a été prévu pour éviter les effets de la réverbération.

Au 3^e niveau, les planchers des studios de danse ont été conçus avec une suspension particulière qui assure la sécurité des performances. Porte d'entrée du centre, le café-rencontre, complètement vitré également, est une invitation continue à pénétrer dans le lieu pour participer à la fête.